

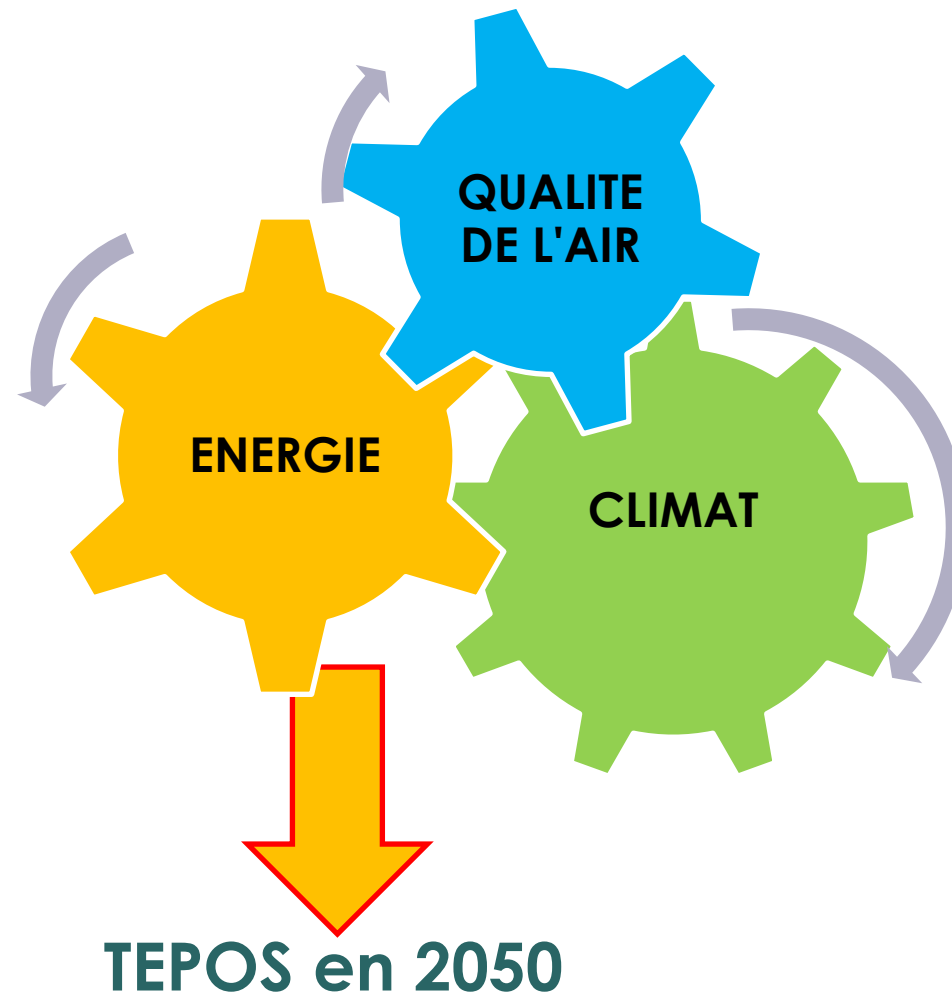


Revoyure PCAET

Bilan mi-parcours

/2022

PCAET 2019-2025



plan d'actions initial 2019 - 2025

1 - Bâtiments

- Mettre en place un guichet unique habitat
- Assurer un accompagnement des particuliers
- Proposer une aide financière à la rénovation tout public
- Organiser un appel à projets pour la rénovation BBC

2 - Mobilité

- Promouvoir et encourager le télétravail
- Promouvoir et encourager le covoiturage
- Promouvoir et encourager la mobilité douce
- Promouvoir et encourager les transports en commun
- EC** - **Etudier l'opportunité d'une station de recharge de véhicules hydrogène et GNV**

4 - Solaire

- Mettre en place une plateforme numérique pour les particuliers
- Proposer une ingénierie technique et financière pour les communes
- Accompagner les agriculteurs
- Développer le photovoltaïque dans les entreprises
- Faciliter les projets photovoltaïque au sol

3 - Développement de la filière bois locale

- EC** - Structurer la filière bois (charte forestière)
- Soutenir le renouvellement des équipements bois anciens
- Accompagner les projets de chaufferies collectives
- EC** - Organiser un appel à projets « construction bois, matériaux bio-sourcés et locaux »

5 - Agriculture et adaptation

- EC** - Elaborer un projet d'alimentation territorial (PAT)
- Améliorer la résilience du territoire au changement climatique

6 - Urbanisme

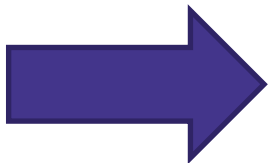
- Inciter à la sobriété des bâtiments
- Favoriser le développement des énergies renouvelables

En gras: actions nouvelles portées par le PCAET

EC: Economie circulaire

2019 – **2022** – 2025

- Evaluation quantitative et qualitative à mi-parcours
- Qu'est-ce qu'y a bien fonctionné ? / et pas bien fonctionné ?
- Quels freins rencontrés? ... Quels leviers identifiés ?



Quels ajustements apporter au plan ?

Également en lien avec les **évolutions réglementaires politiques** (nouvelles lois, nouveau plan de mandat, SRADDET, etc..)

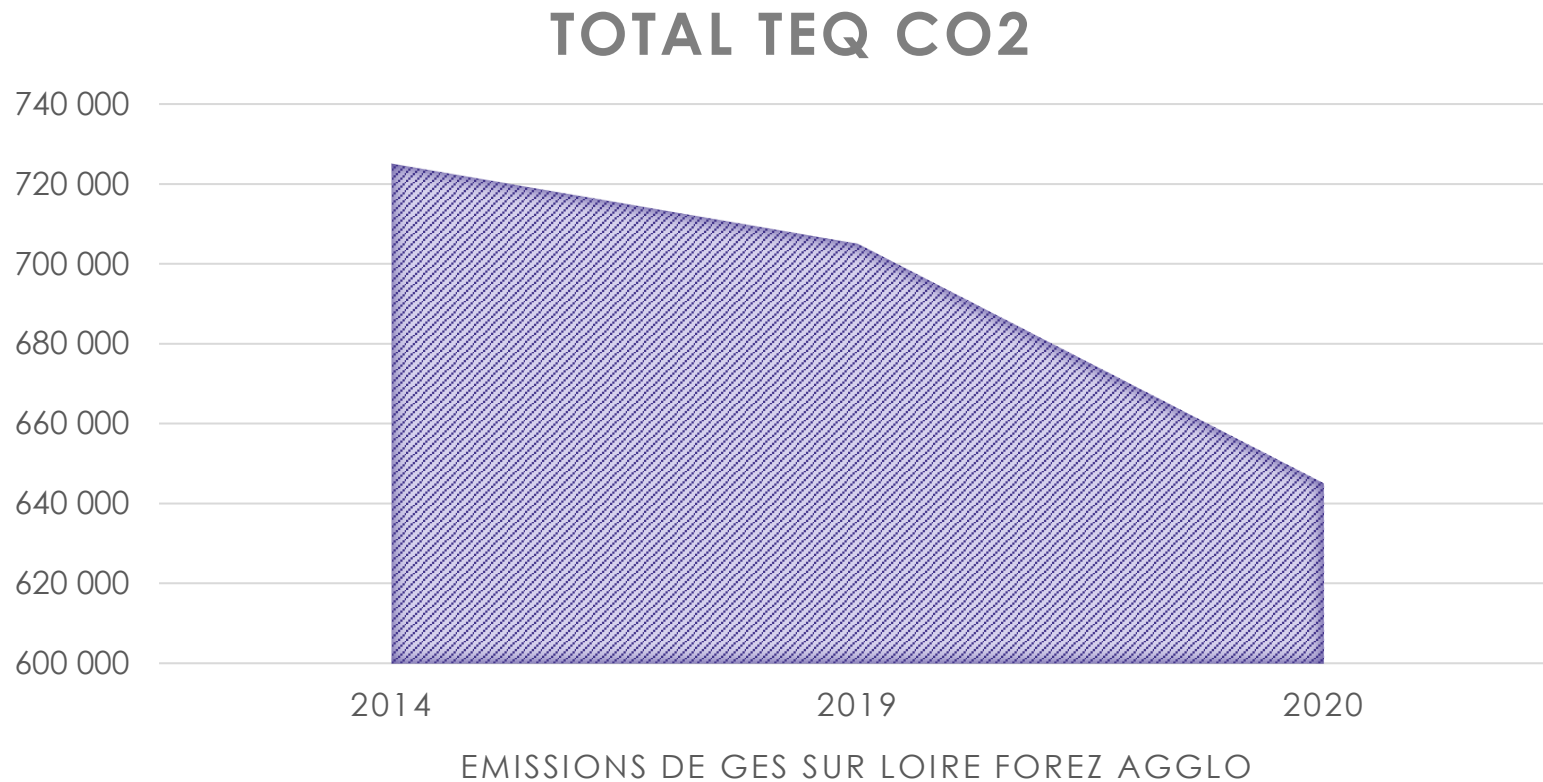
Obligation régie par le code de l'environnement

(Décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial)

- **information** mis à disposition:
 - des **élus** de l'EPCI
 - **de l'Etat**
 - **du public**
- **Pas d'obligation de nouvelle délibération**
- **Pas d'avis de l'Etat**

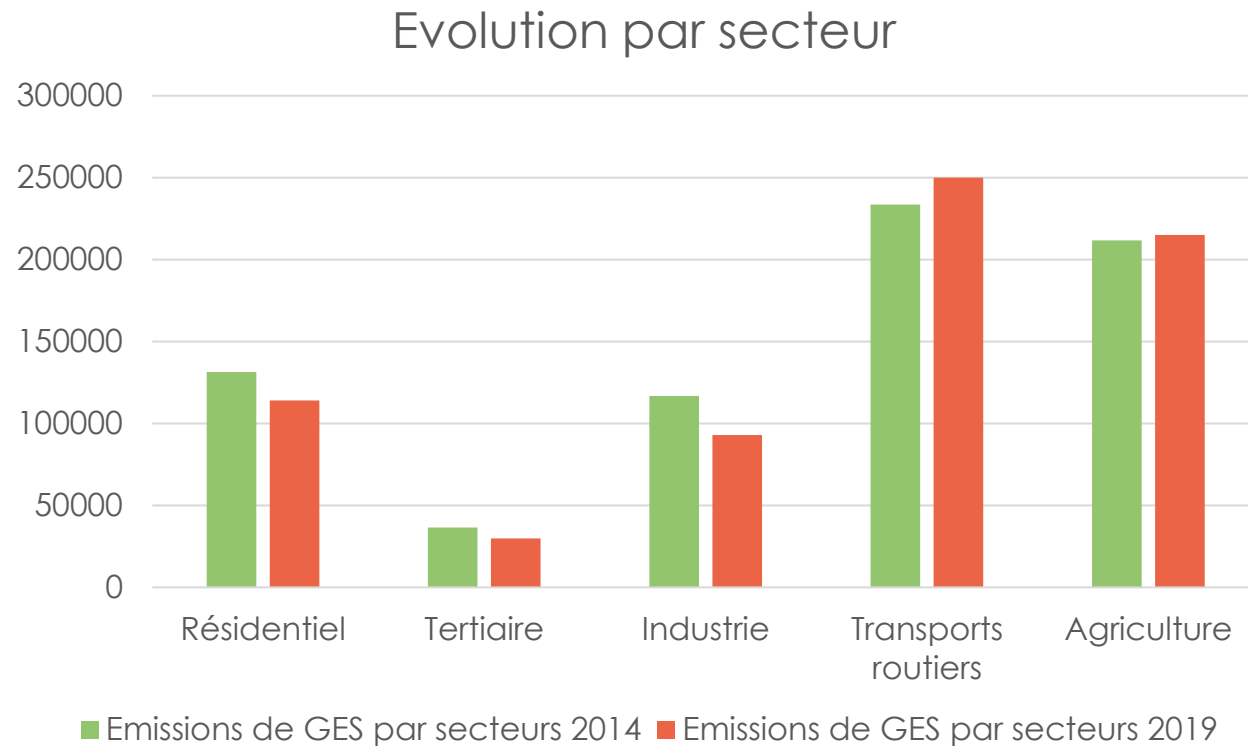
Emissions de GES sur Loire Forez agglo

- **Données ORCAE 2022 sur 2019 (émissions directes)**
 - **705 000 Teq CO2 soit - 4 % depuis 5 ans (730 000 en 2014) et - 34 % depuis 1990**
 - 6,3 Teq CO2/habitant/an (contre 8 Teq CO2 en 2014)



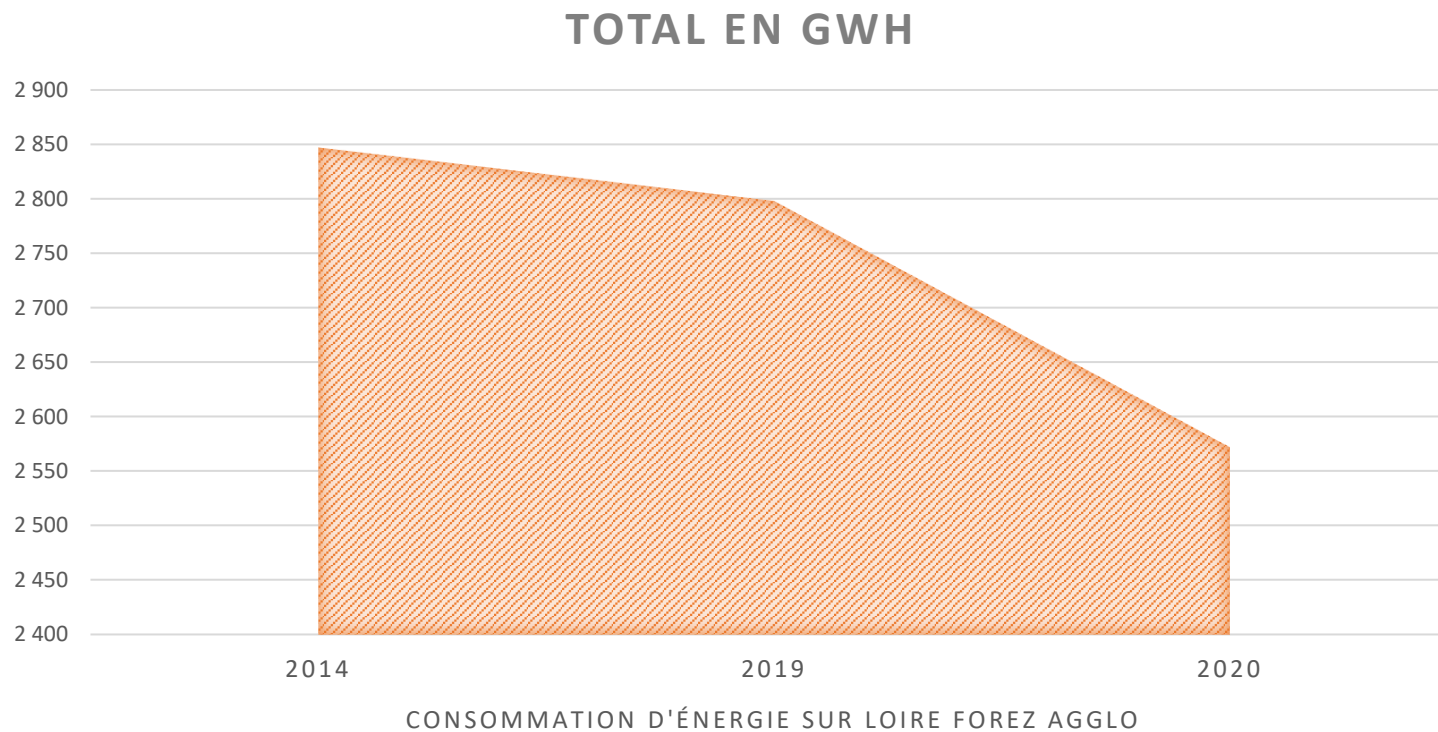
Emissions de GES sur Loire Forez agglo

- **Les 3 secteurs prioritaires**
transports par route (35%), agriculture (30%), bâtiment (20%)



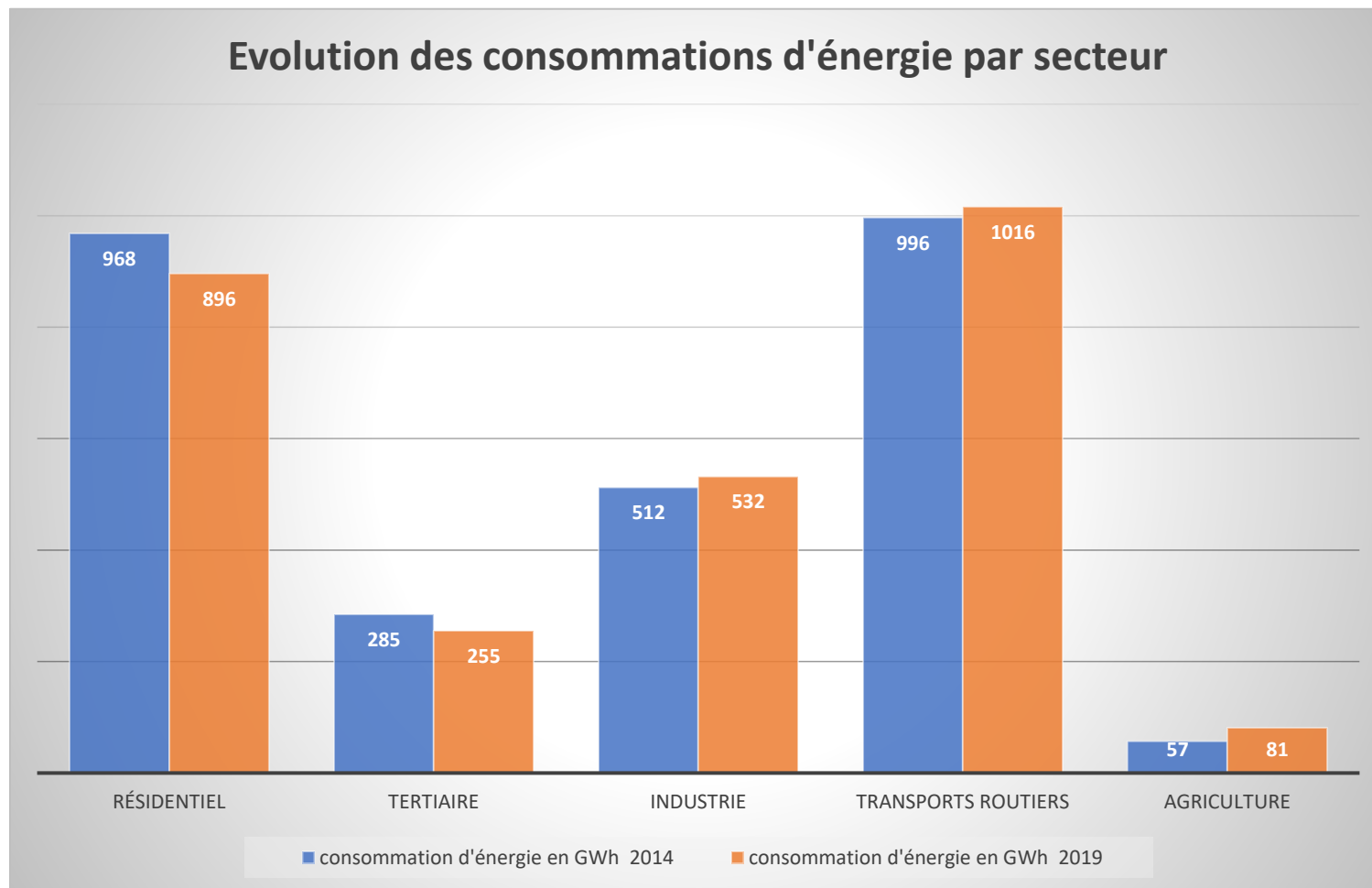
Consommation énergétique de Loire Forez

- **Données ORCAE 2022 sur 2019**
 - **2 798 GWh soit - 3 % par rapport à 2014** (2 847 en 2014)
 - **25 MwhEF/ habitant/an** (contre 30,6 en 2014)

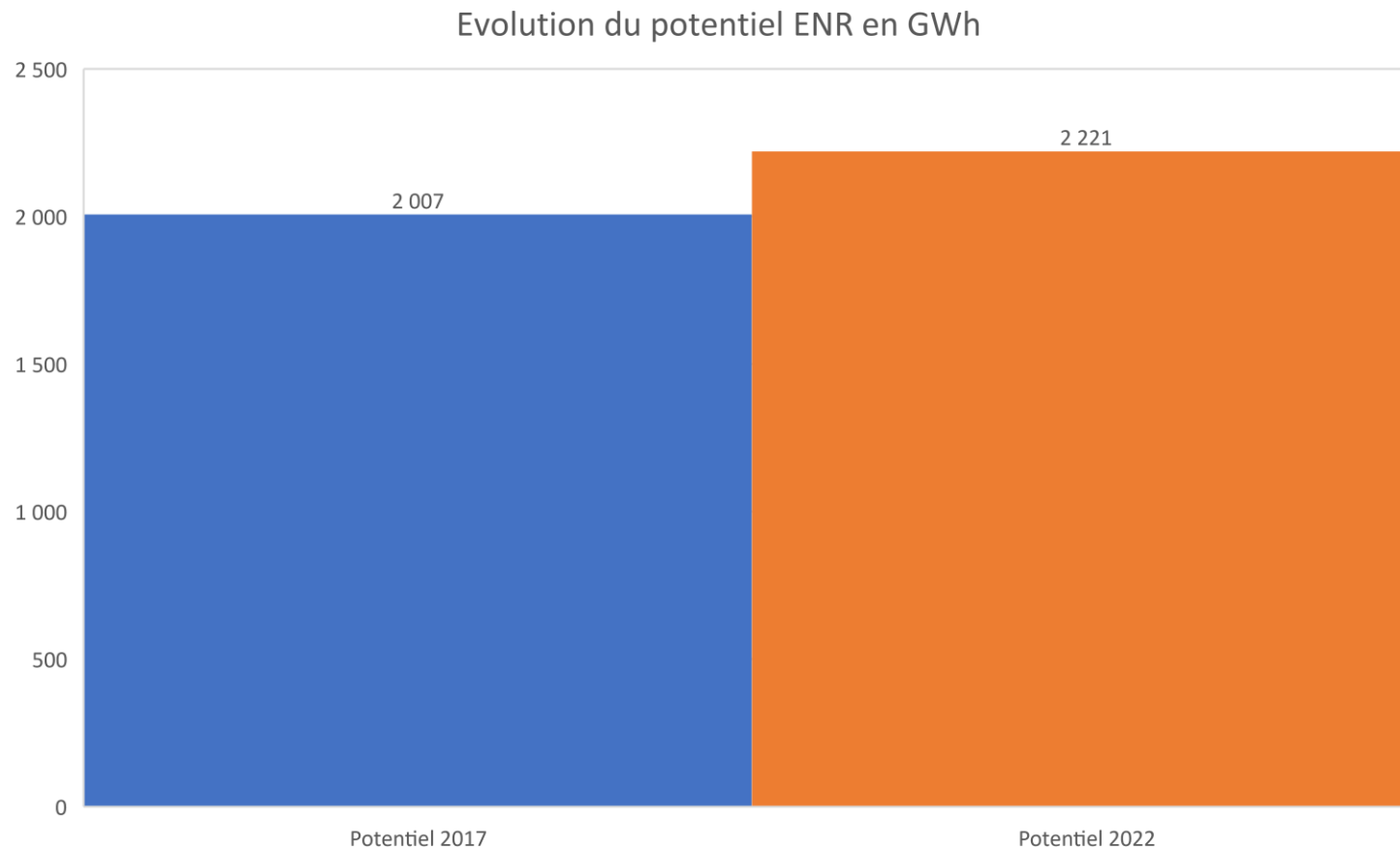


Les 3 secteurs prioritaires:

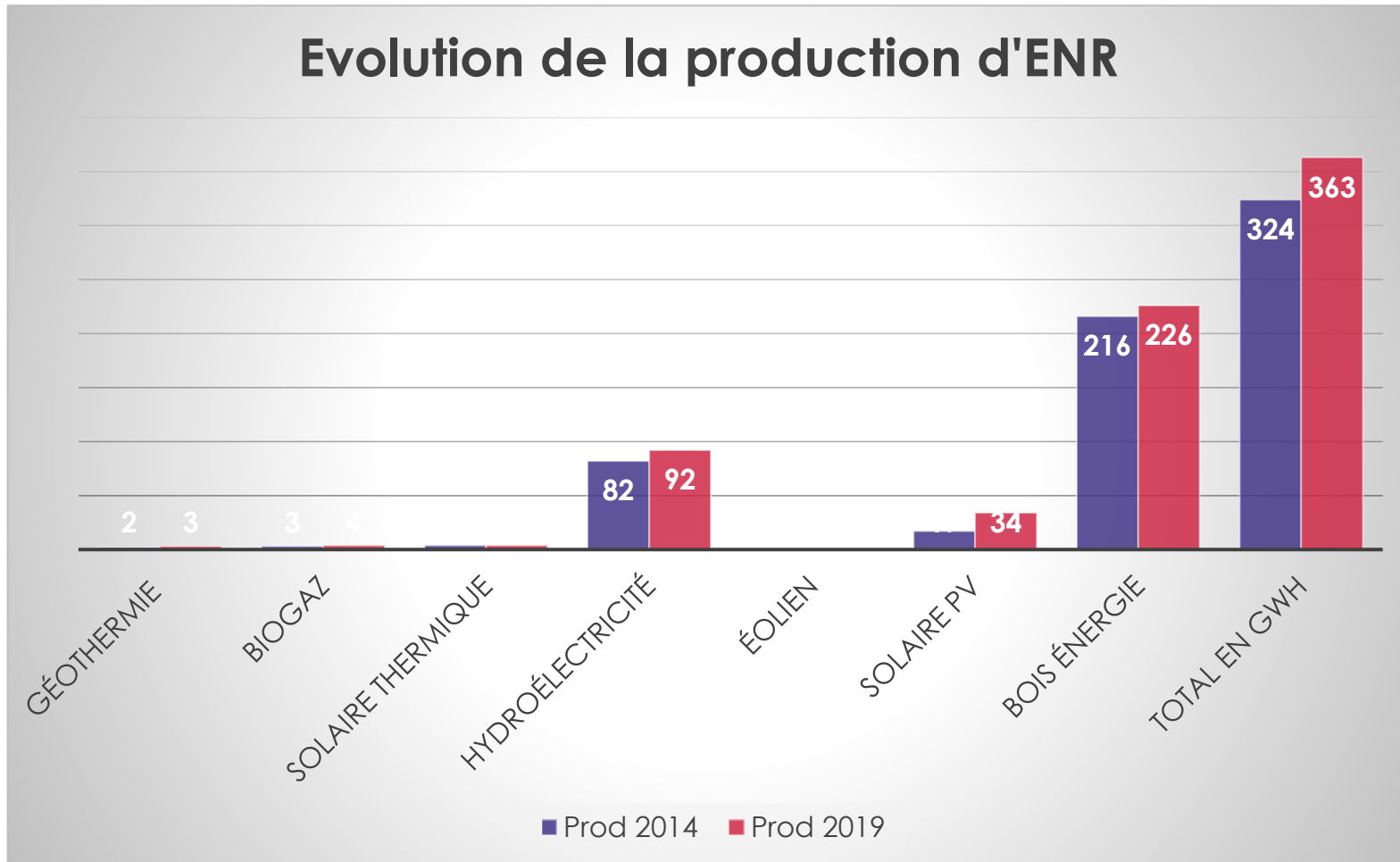
- le transport 36%, le résidentiel 32% (en baisse), l'industrie 19%



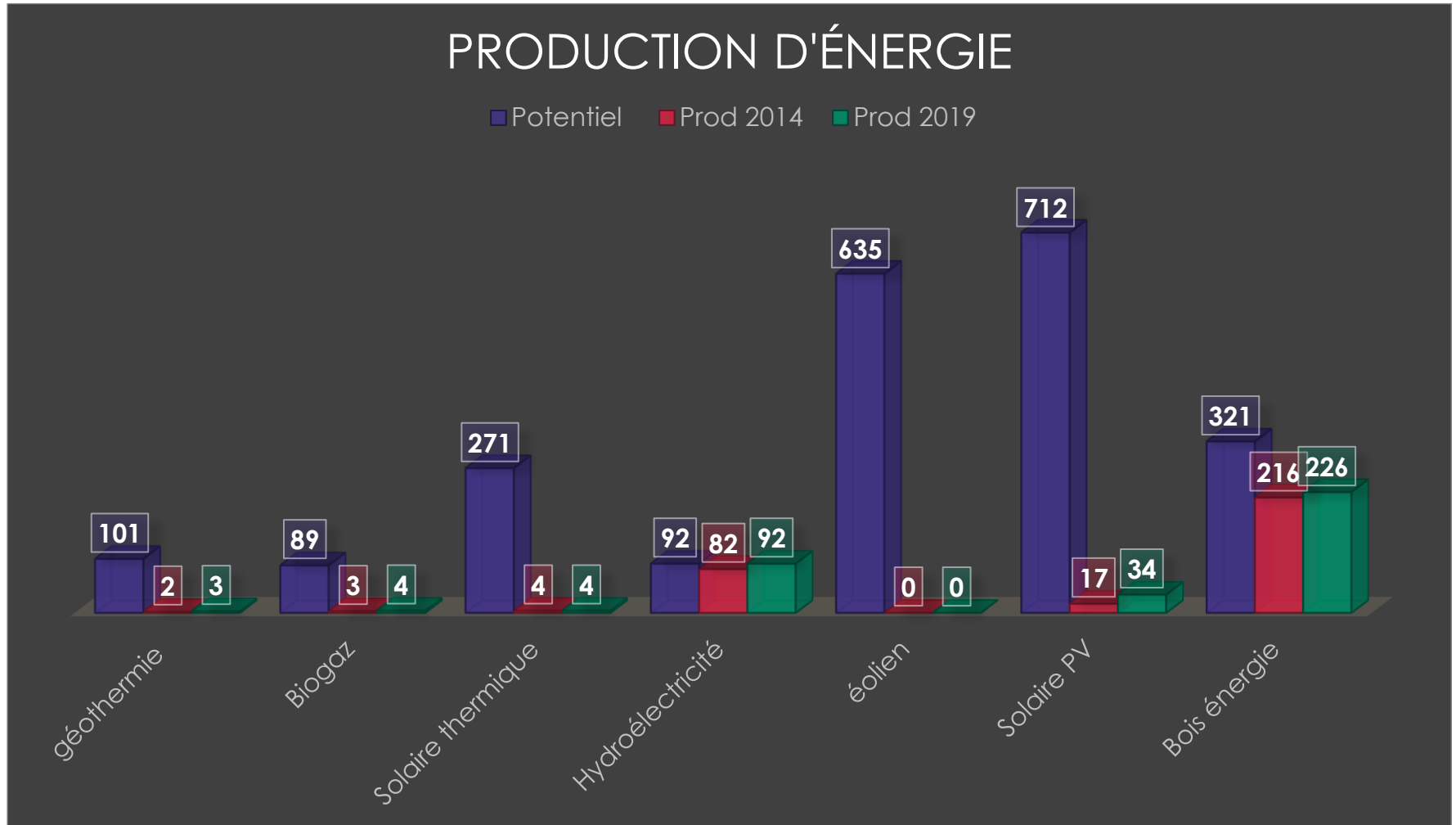
Production d'énergie sur Loire Forez agglo



Evolution de la production d'ENR

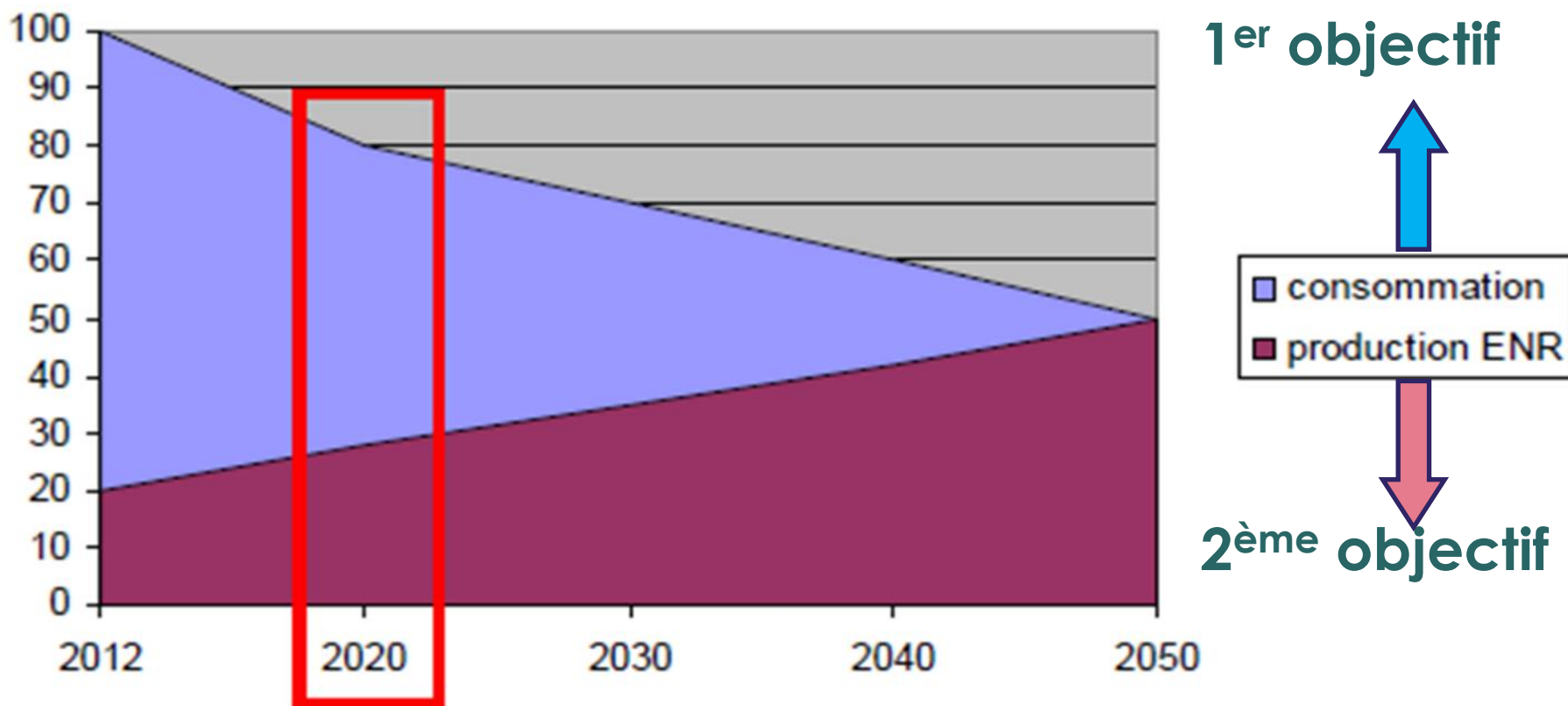


Production d'énergie sur Loire Forez agglo



TEPOS « territoire à énergie positive »

- Objectif TEPOS à horizon 2050



Vue d'ensemble du plan d'actions

1 - Bâtiments

2 - Mobilité

3 - Développement de la filière bois locale

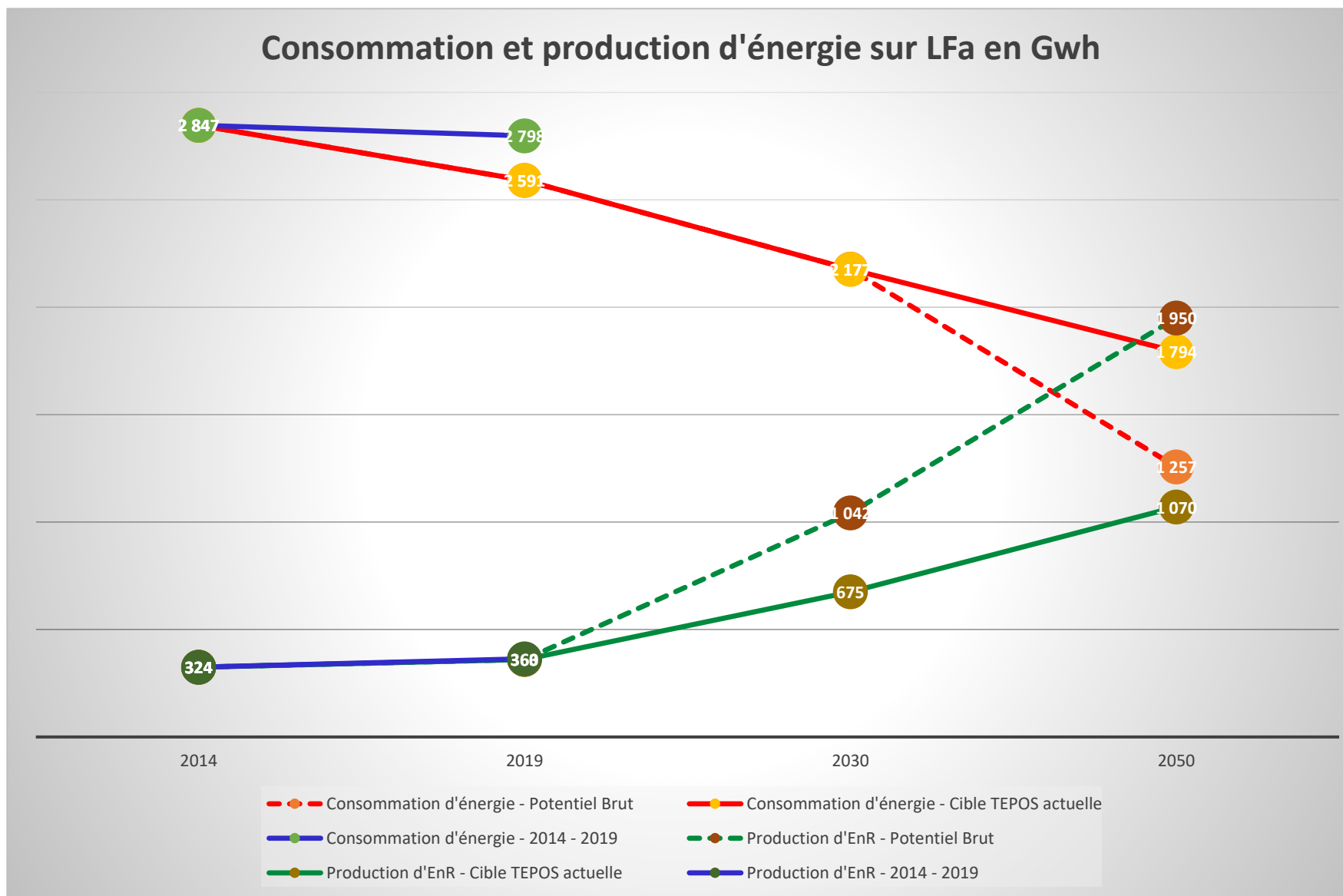
4 - Solaire

5 - Agriculture et adaptation

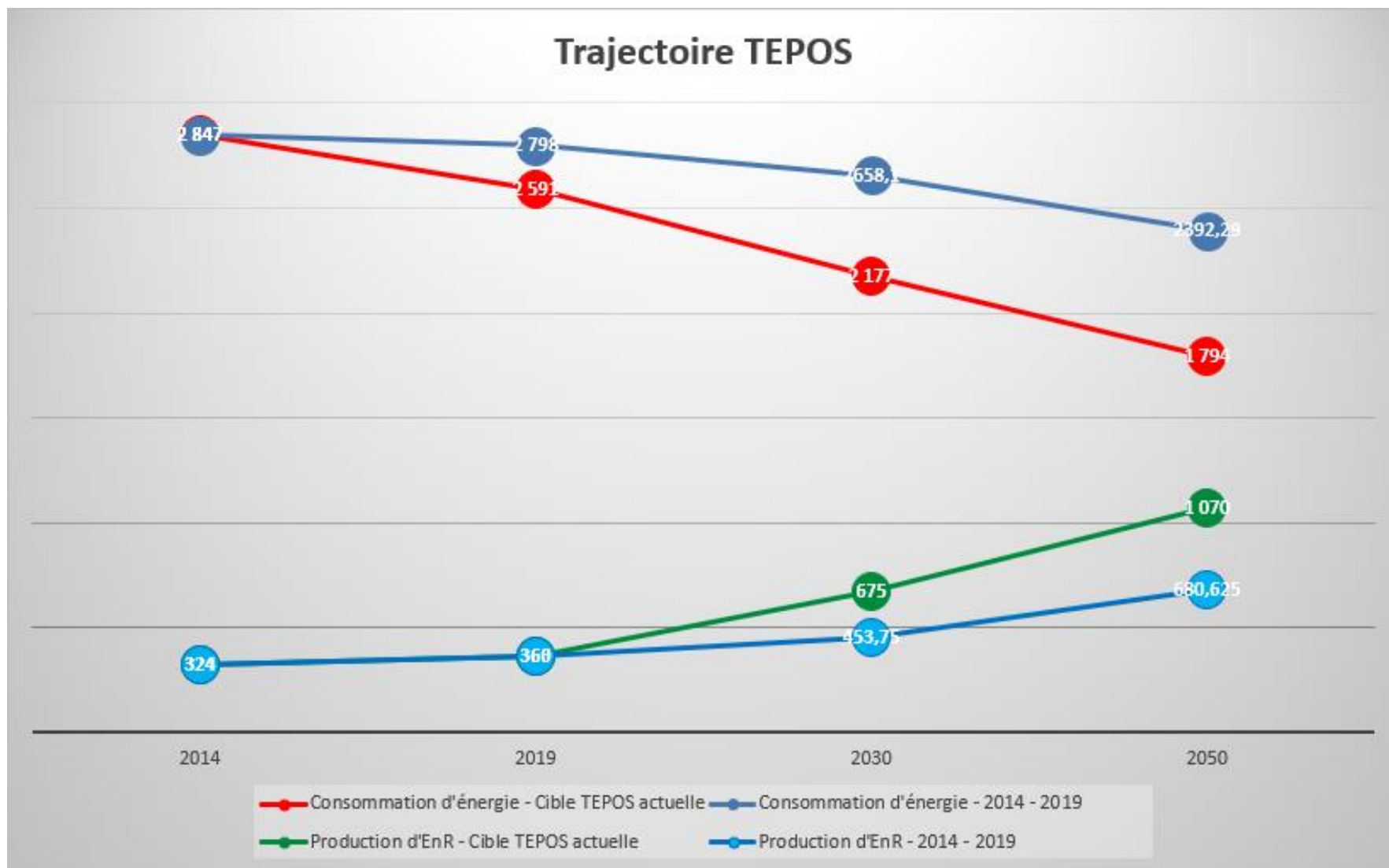
6 - Urbanisme

Trajectoire TEPOS

Consommation et production d'énergie sur LFa en Gwh

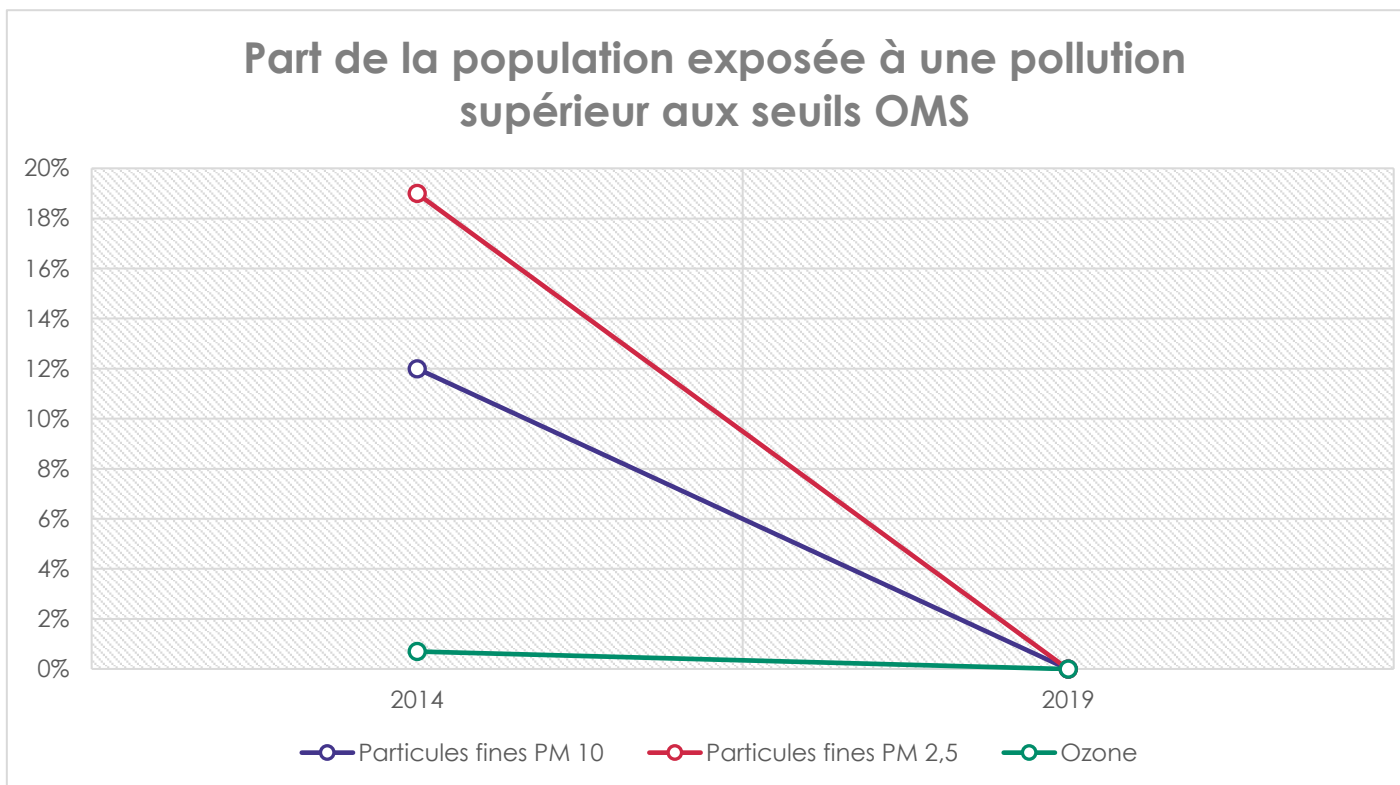


Trajectoire TEPOS



Qualité de l'air sur Loire Forez agglo

Baisse des émissions de polluant atmosphérique entre 2014 et 2019 (données ATMO)



Vigilance:

Chauffage au bois non performants,
Brûlage à l'air libre des déchets verts

Axe 1 : Bâtiment



1 Bâtiment

		lancé	en cours	finalisé
1,1	-Mettre en place un guichet unique habitat			
1,2	-Assurer un accompagnement des particuliers			
1,3	-Proposer une aide financière à la rénovation tout public			
1,4	-Organiser un appel à projets pour la rénovation BBC			



- gain de temps pour l'utilisateur avec le guichet unique (1.1)**
- 345 bâtiments rénovés et aidés : 9M€ d'investissement pour 450 K€ d'aide Lfa (1.3)**



- Fin du financement régional pour l'aide à la rénovation (1.3) : reste 500 € LFa**
- Appel à projet BBC: pas assez de projet potentiels, privés ne passent pas par AAP (1.4)**

Axe 1 : Bâtiment - ajustements



1 Bâtiment

1,1	-Mettre en place un guichet unique habitat
1,2	-Assurer un accompagnement des particuliers
1,3	-Proposer une aide financière à la rénovation tout public
1,4	-Organiser un appel à projets pour la rénovation BBC



Conservation de l'aide à 1000€ par le transfert du budget 1.4
+ bonus de 500€ pour:

- Chaudière fioul vers bois
- Procédé innovant
- Matériaux biossourcés



1.4 Bis: valorisation du Cercle Vertueux d'économie d'énergie avec un bonus aux travaux de rénovation type BBC

Axe 2 : Mobilité



2 Mobilité

		lancé	en cours	finalisé
2,1	Inciter au développement des pratiques de télétravail dans les entreprises et des administrations	Objectif atteint (COVID)		
2,2	Promouvoir et encourager le covoiturage			
2,3	Promouvoir et encourager la mobilité douce			
2,4	Promouvoir et encourager les transports en commun			
2,5	Etude d'opportunité pour une station de recharge de véhicules hydrogène et GNV			

- Sensibilisation télétravail bien au delà des objectifs (2.1)**
 - Lauréat Vélo et Territoire (2.3)**
 - Création d'un nouveau service de navette à Saint-Just-Saint-Rambert (2.4)**
 - Potentiel pour une station multi-énergie avéré par l'étude d'opportunité (2.5)**
- COVID 2020 et 2021: baisse covoiturage et transports en communs**

Axe 3 : Bois



3

Bois

		lancé	en cours	finalisé
3,1	Structurer la filière bois (élaboration d'une charte forestière Loire Forez agglomération)			
3,2	Mettre en place une aide pour le remplacement des appareils de chauffage au bois des particuliers			
3,3	Développer l'implantation de chaufferies sur les communes			
3,4	Organiser un appel à manifestation d'intérêts sur la construction bâtiments privés ou publics à faible impact environnemental			



- Mobilisation des acteurs de la filière bois (3.1)**
- 160 nouveaux appareils de chauffage aidés par Forez'Pirer (3.2):**
- Financement Prime chaleur d'avenir soutient l'installation de chaufferies bois (3.3)**
- retrait du financement régional pour l'aide Forez'Pirer (3.2): reste 500 € LFa**
- Appel à projet écoconstruction: pas assez de projet potentiels, privés ne passent pas par AAP (3.4)**

Axe 3 : Bois - ajustements



3

Bois

3,1	Structurer la filière bois (élaboration d'une charte forestière Loire Forez agglomération)
3,2	Mettre en place une aide pour le remplacement des appareils de chauffage au bois des particuliers
3,3	Développer l'implantation de chaufferies sur les communes
3,4	Organiser un appel à manifestation d'intérêts sur la construction bâtiments privés ou publics à faible impact environnemental



- Assurer une action spécifique de type Plan d'approvisionnement territorial dans le programme d'action de la charte (Méthodologie COFOR)



- Arrêt du financement de FOREZ'PIRER en 2024 (arbitrage budgétaire)



- Action de Promotion de la filière bois construction et du bois local conduite par Fibois (orientation 7 de la charte)

Axe 4 : Solaire

4

Solaire

		lancé	en cours	finalisé
4,1	Développer l'énergie solaire en accompagnant les particuliers			
4,2	Développer le photovoltaïque en accompagnant les communes			
4,3	Développer le photovoltaïque en accompagnant les agriculteurs			
4,4	Développer le photovoltaïque en accompagnant les entreprises			
4,5	Développer le photovoltaïque au sol en identifiant les sites d'accueil et en accompagnant les projets			



- Mise en place d'un cadastre solaire consultable gratuitement (4.1)**
- Mobilisation des communes (4.2)**
- 4 parcs solaires de plus 5 MWc chacun aménagés sur le territoire (4.5)**



- Difficultés vis-à-vis des contraintes ABF**

Axe 4 : Solaire - ajustements

4

Solaire

4,1	Développer l'énergie solaire en accompagnant les particuliers
4,2	Développer le photovoltaïque en accompagnant les communes
4,3	Développer le photovoltaïque en accompagnant les agriculteurs
4,4	Développer le photovoltaïque en accompagnant les entreprises
4,5	Développer le photovoltaïque au sol en identifiant les sites d'accueil et en accompagnant les projets



- Action de péréquation des projets communaux en partenariat technique avec le SIEL (Stratégie solaire Plan de mandat)

Axe 5 Agriculture

Axe 6 Urbanisme

		lancé	en cours	finalisé
5 - Agriculture et adaptation				
5,1	Réaliser un projet d'alimentation territorial			
5,2	Améliorer la résilience au changement climatique			
6 - Urbanisme				
6,1	Faire évoluer les documents d'urbanisme (PLUi, PLU, PLH) en faveur de la rénovation	Élaboration PLUI à 87 à partir de 2023		
6,2	Favoriser le développement des EnR et du bioclimatisme dans le PLUi et les PLU			



Etude diagnostic et piste d'action réalisée en 2021 et 2022

Plan d'actions ajusté

1 - Bâtiments

2 - Mobilité

3 - Développement de la filière bois locale

4 - Solaire

5 - Agriculture et adaptation

6 - Urbanisme

7 - Gaz renouvelables locaux

Nouvel Axe

Axe 7 : Gaz renouvelables locaux

Contexte :

- Tensions dans la production énergétique nationale
- Tensions dans l'approvisionnement en gaz: **hausse du prix du gaz sur le réseau**
- **Déséquilibre et décalage du projet de Station Multi-énergies**
- Besoin de **relocaliser l'approvisionnement en gaz** et d'obtenir un prix de biogaz détaché du prix réseau
- Adéquation avec les objectifs en termes de climat, de qualité de l'Air et d'énergie du PCAET et de la démarche Territoire à Energie Positive



Opportunité :

- **Développement des filières locales de gaz renouvelables**



Axe 7 : Gaz renouvelables locaux et veille technologique

7 Gaz Renouvelables locaux

7.1	-Parfaire le potentiel d'intrants sur le territoire (déchets agricoles, ménagers, ...)
7.2	-Soutenir les filières de production (Biogaz, hydrogène vert, CO ² biogénique...)
7.3	-Développer les usages locaux (mobilité, résidentiel, bâtiment...)
7.4	-Assurer une veille technologique sur les nouveaux dispositifs émergents (notamment force de l'eau)